



3 - IL ETAIT UNE FOIS.....LES RESTOS

CHAPITRE 3 : LES JARDINS DU CŒUR – CHANTIER D'INSERTION

Rappel

Ce type de chantier accueille des hommes et des femmes de tous âges, **éloignés de l'emploi** et qui sont confrontés à **des difficultés d'ordre professionnel, personnel, social**.

Il s'agit de faire **émerger pour chacun un projet professionnel** et par là **construire un avenir social durable**.

Une équipe comprenant encadrants techniques, bénévoles et accompagnatrice socioprofessionnelle **aide à transmettre savoir-faire et savoir-être, à déceler et lever les difficultés des personnes accueillies, à les orienter et les conseiller**.

Ce n'est pas une formation qualifiante débouchant sur un quelconque diplôme. Toutefois au long du parcours les personnes peuvent bénéficier **de remises à niveau tant scolaires que professionnelles**.

Les salariés ont un CDD insertion (CDDI) de 26 heures hebdomadaires, rémunéré au taux du SMIC, contrat initial de 7 mois minimum, durée renouvelable jusqu'à 24 mois. Ils ont les mêmes droits et devoirs que tous les salariés.

C'est sur une parcelle, au lieu-dit « Aux Demoiselles » sur la commune de Saint-Lambert-des-levées, que l'aventure commence avec 6 salariés et un formateur. Nous sommes en février 1997.

A signaler qu'en avril 1995 à Saumur, 5 contrats-solidarité avaient été établis pour un atelier relais de réinsertion en vue du nettoyage du patrimoine fluvial. Si cet atelier ne concerne pas le même public, il dénote la volonté des Restos d'œuvrer déjà en direction des plus démunis.





Tout cet engagement n'est peut-être pas étranger au fait qu'un exploitant-maraîcher, Gilles Jamin, mette à disposition 2500 m² de serres (convention signée le 17 décembre 1997).

C'est le véritable départ d'un chantier d'insertion professionnel, le premier sur le plan national pour les Restos. Son nom, Les Jardins du Cœur, avec 2 équipes de 6 salariés et 2 formateurs.

En septembre 1998 **Véronique Colucci**, par sa présence, consacre l'événement (au centre de la photo).

Changement de terrain – Décembre 2000

Sur la même commune, celui de Madame Besnier, rue aux Loups.

C'est une vaste friche où tout est à faire : construction de serres (même sous la pluie), bureaux et salle de repos. Madame Besnier occupe toujours sa demeure ce qui limite les espaces de rangement.



Dès 2001, il faut raccorder le système d'irrigation au réseau et alimenter le tout en électricité. Un vrai travail de titans aux dires de personnes engagées, ce malgré l'aide d'un tractopelle.

En 2002, un partenariat est signé avec la Mairie de Saumur pour que le jardin approvisionne la ville en fleurs, action soutenue par la Direction Départementale du Travail.

La compensation financière versée en contrepartie permet, entre autres, la mise en place d'un système de goutte à goutte pour une meilleure gestion de l'eau.

2003, l'effectif des salariés passent de 14 à 16.

Les portes ouvertes du printemps et de l'automne attirent un nombre croissant de sympathisants ou simples curieux.

2005-2006, le chantier exploite **2,5 hectares et 12 serres pour une production de 28 000 kg** ; il dispose de 16 salariés en permanence soit 34 contrats au cours de l'année.

2008, Madame Besnier vend sa propriété, **domaine racheté par la Communauté d'Agglomération et loué aux Restos avec un bail emphytéotique** (bail de très longue durée).



S'ensuivent de gros travaux dans **les années 2009-2010** pour que tous puissent travailler dans de meilleures conditions :

Sécurisation des lieux (grillage et portails ; aménagement du bâtiment principal (installation électrique, baies, bureau cuisine, salle de réunion) ; divers (chambre froide, pompe sur l'ancien puits).

Janvier 2011, Construction de la **serre floricole avec table chauffante** pour pratiquer germination et bouturage.

2011-2012, Participation au lancement de la culture de la **Stevia**, plante permettant de remplacer le sucre, soit une année exploratoire suivie d'une année de culture.

La suite consiste surtout à **améliorer les conditions de travail** :



- **2012** : liaison couverte entre salle de conditionnement et salle de pause ;
- **2013** : réaménagement de l'étage du hangar
- **2014** : Formation ETAIE pour les encadrants
- **2015-2016**, Réfection du pignon Est de la maison principale et mise en place d'un abri pour le matériel.

Evidemment, toutes les techniques de maraichage sont mises en pratique dans ce chantier, par exemple **la permaculture**. De la même façon de nouvelles cultures sont introduites **comme celle de la vigne**.

Tout ce travail a mobilisé les énergies de tous, salariés encadrants, bénévoles. Il a aussi bénéficié de l'appui inconditionnel tant des collectivités publiques que de l'Association, au niveaux national et départementale des Restos du Cœur. La liste des personnes à remercier est longue, elle est en annexe du cahier édité à l'occasion des 20 ans du chantier.



Mai 2021, Claude Boissenot.